

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES ÉQUIPES ST-VINCENT

I LES CHIFFRES DE LA FEDERATION EN 2016

En 2016 la Fédération Française des Équipes Saint-Vincent, association loi de 1901 reconnue d'Utilité Publique, compte 90 membres c'est à dire 90 associations indépendantes nommées Équipes Saint-Vincent, réparties dans toute la France, qui conduisent des actions de proximité au service des populations en difficulté pour les accueillir et les accompagner vers l'autonomie.

La Fédération a un rôle d'assistance et de conseil pour ses équipes membres. Elle est le garant des valeurs défendues par Saint-Vincent et accompagne les équipes évoluant à l'intérieur de ce cadre. En tant que tête de réseau, elle est force de proposition et d'évolution pour l'ensemble de ses membres. Elle a un rôle de veille stratégique et prospective.

La Fédération est gérée par un Conseil d'Administration composé de 18 membres bénévoles élus par l'Assemblée Générale : 12 Conseillères Nationales en charge d'une région et 6 membres du bureau exécutif, une Présidente, 3 Vice-présidentes qui accompagnent les Conseillères Nationales, une Trésorière et une Secrétaire générale.

Le poste de Vice-présidente Ouest est vacant depuis juin 2016.

Le poste de Conseillère Nationale charge de la région Auvergne Rhône-Alpes est vacant depuis juin 2014.

Notre aumônier est le Père Bertrand Ponsard -Lazariste- qui est membre également du Conseil d'Administration.

Chargées de mission

Huit équièrès travaillent directement avec le bureau national et en concertation avec les Conseillères Nationales concernant les sujets suivants : la formation, aide compta et statistiques, l'alimentation, prière et parrainage, l'immobilier et les legs et donations, prisons accueil des familles de détenus, relecture de documents, relations extérieures.

La Fédération emploie deux salariées, à temps partiel, pour l'accueil, le secrétariat et la maintenance du site internet.

En 2016, 2 000 personnes ont participé, à la bonne marche des activités, dont 1 300 membres cotisants nommées « équièrès » qui ont adhéré à la Fédération.

Les actions des Équipes Saint-Vincent ont été conduites essentiellement dans les domaines suivants :

- Ateliers sociaux linguistiques - insertion sociale et culturelle pour les étrangers.
- Parcours d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi (écriture, communication verbale et non verbale, informatique).
- Réinsertion sociale pour personnes en précarité par des activités en ateliers (jardin, couture, cuisine, nutrition santé...)
- Accueil SDF.
- Hébergement d'urgence.
- Personnes âgées (accès à l'informatique, ateliers mémoire etc.).
- Soutien scolaire.
- Accueils de familles de détenus en attente de parloir.
- Accueil solidarité (distribution alimentaire, vestiaire, épicerie sociale).
- Foyer d'accueil et d'hébergement provisoire pour femmes battues.

II LES ACTIVITES DE LA FEDERATION EN 2016

Concernant les accueillis aux ESV, le constat est le suivant :

L'insertion ne signifie pas seulement la reprise d'un travail rémunéré.

Tout ce qui contribue à recréer du lien et à sortir la personne de son isolement constitue un pas vers l'insertion.

Bien entendu, le retour à l'emploi, la reprise d'études ou l'obtention d'une qualification, favorisent l'insertion ou la réinsertion sociale.

L'insertion ne peut se faire que par un dialogue avec la personne : la distribution de denrées ou de vêtements résout un problème dans l'immédiat, mais n'aide pas la personne à s'en sortir.

La fréquentation d'ateliers en petit groupe facilite les échanges, améliore la maîtrise de la langue française, recrée du lien social, permet l'échange de compétences, évite l'enfermement dans la solitude...

Les activités proposées permettent aux accueillis de se découvrir et de s'apprécier, faisant naître un sentiment de solidarité qui contribue à ce que chacun ait envie de prendre sa vie en main.

La contribution des accueillis au fonctionnement même des activités les aide, en rendant service, à retrouver leur dignité et à se sentir libre.

Il est important de mettre en place : un accueil individuel, un travail en réseau et une fiche de suivi, une intégration dans le quartier.

L'identification des besoins des accueillis se fait grâce à des statistiques établies chaque année à partir des renseignements recensés auprès du public accueilli au sein de nos équipes.

Côté équipières Saint-Vincent, l'insertion dans une équipe est favorisée par :

Un travail en équipe passant par la réunion, la prière, la convivialité, les bilans réguliers, le travail en réseau et l'engagement des équipières
Le partage d'expériences avec d'autres équipes
Des entretiens individuels réguliers avec les équipières
La relecture du message de St Vincent.

Plan stratégique 2014 – 2019

Compte tenu du fait qu'en 2017 est prévu un rassemblement général du mouvement pour fêter ses 400 ans d'existence, le Conseil d'Administration a décidé de programmer le prochain Congrès en 2020.

- Le nouveau plan stratégique, issu des travaux du Congrès de Hyères de 2014 se décline donc de 2014 à 2019.

Un dépliant du même modèle que celui édité à l'issue de Congrès de Metz reprend les lignes directrices sur les 5 ans à venir.

Chaque année, des fiches de travail sont adressées à l'ensemble des équipières des ESV, afin que dans toutes les équipes s'engage une réflexion pour développer et mettre en application sur le terrain les objectifs du plan stratégique.

Le thème général du plan stratégique 2014 - 2019 est « Le service, un chemin de fraternité »

2014-2015 : Étape 0 - Point de départ

« Se mettre au service »

- ✓ se connaître soi-même
- ✓ connaître l'autre
- ✓ connaître le Mouvement

2015-2016 : Étape 1 - Se mettre en route

« Etre au service »

- ✓ ce que l'on garde
- ✓ ce qui est en trop
- ✓ ce qui manque

2016-2017 : Étape 2 - Persévérer

« Au service, mais pas toutes seules »

- ✓ s'appuyer sur l'autre
- ✓ s'appuyer sur le mouvement
- ✓ s'encourager
- ✓ patienter

2017-2018 : Étape 3 - Entraîner

« La participation, au service de la fraternité »

- ✓ appeler
- ✓ recruter
- ✓ responsabiliser
- ✓ rayonner

2018-2019 : Étape 4 - Valoriser

« Témoigner de la joie du service »

- ✓ évaluer
- ✓ faire connaître
- ✓ enthousiasmer
- ✓ célébrer

La feuille de route N°1 a été élaborée en 2015 en Conseil d'Administration et transmise à toutes les équipières. Les remontées des réflexions du terrain ont l'objet d'une synthèse publiée en juillet 2016.

Opération nationale de recrutement

Comme chaque année depuis son lancement en 2012, l'opération nationale de recrutement a été conduite, durant tout le mois de septembre 2016, simultanément par toutes les équipes, afin de créer une dynamique commune au sein du mouvement.

Les initiatives concrètes ont été laissées au choix des équipes en fonction du contexte local : participation à un forum d'association, à une journée paroissiale, organisation d'une journée porte ouverte etc.

En 2015, 122 équipières ont été recrutées sur l'ensemble de la France.

Le recrutement est une nécessité incontournable permettant de garantir la pérennité des équipes et le renouvellement des cadres dirigeants.

Selon nos statuts un mandat est de 3 ans renouvelable UNE seule fois.

Afin d'aider les équipes à surmonter leurs difficultés de recrutement, une fiche « recrutement » a été intégrée au Guide des Bonnes Pratiques.

La réussite du recrutement passe aussi par l'intégration des nouvelles à laquelle il a été demandé d'apporter un soin particulier.

Il est important que la nouvelle se sente accueillie (encourager les parrainages au sein de l'équipe) il est important de lui confier tout de suite une réelle mission pour qu'elle se sente intégrée et utile. Il faut promouvoir au sein des équipes le « rapport d'étonnement de la nouvelle », dans lequel elle livre quelques temps après son entrée dans l'équipe, ses premières impressions, conduisant ainsi à mettre en évidence certains défauts de fonctionnement, mais aussi les trésors de la vie d'équipe.

En cas de départ d'une bénévole ou de son refus de devenir équipière, il est important de la recevoir pour connaître ses raisons et éventuellement proposer des solutions adaptées, il faut également envisager une remise en question du fonctionnement de l'équipe ou de l'activité.

Quand c'est possible, il est également utile que la conseillère en région puisse rencontrer les nouvelles recrues en dehors de l'activité de l'équipe.

L'objectif de cette rencontre est de se présenter mutuellement, la conseillère se mettant à la disposition des nouvelles recrues pour répondre à toutes leurs questions concernant le fonctionnement du Mouvement.

Label IDEAS Institut du développement de l'Ethique et de l'Action pour la Solidarité.

Le label IDEAS ayant été obtenu en juin 2013, pour une période de 3 ans, la Fédération est maintenant en phase de post-labellisation

Le comité de crise constitué par Anne-Marie Aoustin, Mia Latrille et Michèle de Précourt, est opérationnel depuis 2015

Le comité d'audit s'est quant à lui réuni deux fois au cours de l'année 2016

Mise en place d'un Comité de Pilotage

Depuis le mois d'octobre 2014 un Comité de Pilotage s'est mis en place en lien avec le bureau de la Fédération.

Il est composé des 6 membres du bureau national et de 7 membres extérieurs, des jeunes femmes chefs d'entreprise ou salariées de grands groupes industriels et de la finance.

Le Comité de Pilotage a un double rôle :

- faire connaître les ESV dans le monde des affaires
- assister et conseiller le bureau national de la Fédération en termes d'image, de communication et de recherche de fonds.

Il se réunit une fois par trimestre.

Mas Saint Vincent d'Antibes

Suite au décès du donateur du Mas Saint Vincent d'Antibes, la Fédération est devenue propriétaire à part entière, en 2013, d'une maison d'une centaine de m² environ, avec dépendances et jardin, attenante au Mas St Vincent, déjà propriété de la Fédération depuis 18 ans, augmentant ainsi significativement la surface exploitable de cet ensemble immobilier.

La capacité d'accueil du Mas St Vincent étant par ailleurs en insuffisance chronique pour satisfaire les demandes toujours plus nombreuses d'hébergement provisoire pour des femmes, victimes de violences conjugales, le projet d'extension, avec création de nouveaux studios est dans sa phase opérationnelle en 2016.

Tout au long de l'année le comité de pilotage a contribué activement à la recherche de financements pour mener à bien l'opération de réhabilitation du foyer d'Antibes.

Les Fondations *Monoprix*, *Caritas* et *Niarchos* ont accepté de subventionner les travaux de rénovation à hauteur de 125 000€ sur un budget total de 220 000€.

Par ailleurs la *Fondation Niarchos* s'est engagée à financer entièrement l'équipement des nouveaux studios qui seront créés.

Formations

- Au cours de l'année 2016, le bureau de la Fédération a organisé :
 - ✓ Une **formation au projet associatif** à Paris en novembre. Cette formation est destinée en priorité aux nouvelles ayant récemment rejoint le mouvement, mais elle est également proposée à toutes les personnes engagées aux ESV, afin que le projet associatif soit compris, accepté et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs du mouvement.
 - ✓ Une **formation pour les nouveaux bureaux**. Elle a réuni en mai 2016 une soixantaine de personnes et a permis aux membres des bureaux de se familiariser avec l'organisation de la Fédération, la gestion d'une association loi de 1901, l'importance du travail en équipe et de la répartition des tâches.

Des réunions inter activité :

- ✓ Accueil des familles de détenus
- ✓ Que faisons-nous pour les enfants ?
- En 2016 ont été généralisées, dans les régions et à Paris, les formations à l'écoute, obligatoires pour toute nouvelle équipière.
- Les autres **formations en région** ont porté sur les thèmes suivants :
 - ✓ Formation à l'écoute
 - ✓ Formation à la juste distance

Pour les formations organisées par le bureau exécutif à Paris, la Fédération prend en charge les frais de voyage et d'hébergement des équipières. Selon le principe de remboursement adopté en Conseil d'Administration : frais de train, sur justificatifs, avec un maximum calculé sur le tarif moyen du km, donné par la SNCF ; frais de voiture, sur justificatifs, avec un maximum calculé sur le même tarif moyen au km que pour le train ; frais d'avion, exceptionnellement et sur justificatifs, avec un plafond maximum de 150 €.

Église

La Fédération a participé, comme les années précédentes, aux travaux du Conseil National de la Solidarité qui a surtout porté cette année sur l'accueil des migrants.

Communication

- Afin d'améliorer la communication interne, trois **Flash Infos** reprenant l'essentiel des décisions prises en Conseil d'Administration ont été édités cette année.
- Un annuaire de toutes les équipes de la Fédération est à la disposition des équipières à la demande.
- Quatre numéros de la **Revue des Équipes Saint-Vincent** sont parus en 2016, dont le fil conducteur était la phrase «Heureux les miséricordieux ».
- Le **Bulletin Relation** a été adressé à nos donateurs privés avant Noël. Outre le fait qu'il permet aux équipes demandeuses de financer l'achat de matériel ou la réalisation de travaux, il constitue en même temps un excellent support de communication pour faire connaître nos actions.

Le fichier donateurs est enrichi par les équipières elles-mêmes, en contrepartie de leur demande de soutien financier.

- La **carte de vœux**, élaborée cette année à partir d'une culture de Pauline ORHEL (qui nous a offert ses droits d'auteur) s'est écoulée à 5000 exemplaires. Le choix de ne pas faire figurer, sur la carte elle-même, de message en référence aux vœux de fin d'année, rend possible l'utilisation de cette carte tout au long de l'année, comme moyen de communication pour faire connaître notre mouvement.
- Le **Tournoi de Bridge**, organisé au mois de novembre, au profit de la Fédération a été, comme chaque année, plébiscité par l'ensemble des participants.
- La fréquentation du **site internet** est en augmentation en 2016, avec un nombre de visites avoisinant les 20 000.
- Un nombre important **d'articles de presse** concernant les Équipes Saint-Vincent sont parus régulièrement tout au long de l'année 2016.
- Plusieurs équipes ont participé à des interviews de radio ou de télévision locales. Il faut rappeler à ce propos l'importance de soigner la visibilité des ESV, surtout lorsque ces interviews ont lieu dans les locaux même des équipes, afin que le nom et le logo de l'association apparaisse toujours très clairement. Des supports estampillés ESV, kakémonos, banderoles, nappes et parapluies, sont proposés à la vente à la Fédération pour aider les équipes à soigner la décoration de leurs locaux et le visuel de leurs stands, lors des manifestations extérieures.

Financement

Le **financement de la Fédération** provient des cotisations versées par les équipes, des subventions publiques, des dons et des legs privés.

La **subvention** obtenue par la Fédération, suite à la convention trisannuelle passée avec le Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, a été reconduite en 2016. Cette subvention permet à la Fédération de financer une partie des formations destinées aux équipières (formation, hébergement et trajets), des frais d'animation et de communication, ainsi que les salaires et charges des deux secrétaires.

Les dons et les legs étant en diminution constante depuis plusieurs années, la Fédération, consciente de cette réalité, s'efforce d'augmenter dans son budget la part des financements privés afin d'assurer la pérennité de ses actions.

Un **fonds de dotation privé** qui suit le travail de la Fédération depuis plusieurs années a contribué en 2016 au budget formation de la Fédération.

La solidarité et l'**entraide entre équipes** d'un point de vue financier s'est poursuivie en 2015. Cette initiative permet à des équipes disposant de fonds propres d'aider d'autres équipes qui ont des besoins ponctuels de financement. Elle est très importante et doit être encouragée car elle est le signe d'un engagement fort dans l'adhésion à un seul et même mouvement.

La Fédération contribue, de manière équivalente pour toutes les régions, au financement des journées régionales, moment important de rassemblement une fois l'an, de toutes les équipes d'une même région pour échanger leurs expériences, leurs réussites et leurs échecs, faire le point sur les projets en cours et partager un moment festif.

Le détail de la situation financière et des comptes de la Fédération est repris dans le rapport financier.

Statistiques de la Fédération

Depuis six ans a été mis en place auprès des équipes un recensement systématique et anonyme de renseignements sur le public accueilli, le but étant d'établir, à partir de ces données, des statistiques permettant de cerner avec précision le profil des personnes accueillies et d'être en adéquation avec leurs besoins et leurs demandes.

Elles sont indispensables aux équipes pour connaître l'évolution des publics accueillis.

Ces statistiques fournissent également, au niveau régional et national, un recensement global du public en précarité et constituent un outil à forte incidence sur les orientations et les ajustements nécessaires dans l'organisation et les objectifs généraux du mouvement.

Elles permettent, de transmettre aux pouvoirs publics et aux financeurs des données chiffrées et de contribuer ainsi significativement aux débats sur les politiques générales de lutte contre la précarité. Enfin le corollaire obligé des demandes de subventions ou de financements privés est l'établissement de chiffres et de statistiques générales sur le public accueilli, qui sont de plus en plus exigés à l'appui de ces demandes.

Ce recensement de données statistiques représente un surcroît de travail pour les équipes qui doivent être remerciées pour leur participation, plus importante d'année en année.

Actions des équipes

La Conseillère Nationale a un rôle clé dans la dynamique des équipes. Elle est l'intermédiaire entre le Conseil d'Administration et les équipes locales. Elle fait « remonter » les informations de la base et explique aux équipes les décisions prises en Conseil d'Administration.

Elle a une mission de soutien et d'accompagnement des équipes qui peuvent la solliciter à tout moment.

Elle est un maillon essentiel dans la bonne marche du mouvement.

Chaque Conseillère Nationale a animé, dans sa région, plusieurs conseils régionaux, a organisé une journée régionale et a participé aux AG des équipes de sa région.

➤ Le Conseil Régional réunit 2 à 3 fois par an l'ensemble des membres des bureaux des équipes. Il vise à instaurer une relation d'équipe entre les divers participants, afin de briser le sentiment d'isolement aussi bien des Présidentes d'équipe que de la Conseillère Nationale et permettre à cette dernière de s'appuyer sur les bureaux pour mener à bien sa mission. Au cours de ces conseils régionaux, la Conseillère Nationale se sert des documents élaborés lors des Conseils d'Administration de la Fédération.

➤ La Journée Régionale réunit l'ensemble des équipières de la région pour leur permettre de découvrir le travail de toutes les équipes de la région et mesurer la cohésion et l'importance du mouvement.

Elle se décline en trois temps forts :

- La convivialité, avec le choix d'un lieu à la fois pratique et symbolique, l'organisation d'un repas fédérateur, complété éventuellement par une visite touristique
- La formation, avec une session de formation animée par un formateur extérieur ou un travail de réflexion autour d'un texte commun à l'ensemble du mouvement (revue, Actes du Congrès etc.)
Ce peut être un échange en groupe autour d'un film, un partage autour des activités de l'une ou l'autre des équipes (mini forum des initiatives à l'image de celui du Congrès), ou des témoignages d'autres associations caritatives qui œuvrent dans le même esprit que le nôtre.
- La spiritualité, avec l'organisation, de préférence, d'une eucharistie.

Les Équipes Saint-Vincent à l'international- AIC (Association Internationale des Charités)

L'AIC, organisation internationale qui regroupe les Équipes Saint-Vincent de 53 pays, soit 150.000 femmes bénévoles dans le monde, est représentée auprès de l'*Unesco*, du *Conseil des Droits de l'Homme*, d'*ECOSOC*, du *Conseil de l'Europe* et de *COR UNUM*.

Les Présidentes de l'AIC et de la FFESV travaillent en liaison constante et ce, d'autant plus cette année, dans la perspective des célébrations, en 2017, des 400 ans du mouvement.

Réflexion spirituelle

La réflexion spirituelle de l'année 2016 a porté sur le thème de l'année de la Revue « Heureux les miséricordieux ».

Il faut rappeler l'importance du partage spirituel, moment privilégié d'échange et de prière, qui permet de réfléchir ensemble sur le sens de notre engagement et de ressourcer nos actions à la lumière de l'Évangile.

A la Fédération, comme dans les équipes, toutes les réunions de bureau et les Conseils d'Administration ont systématiquement commencé, cette année, par un temps de partage spirituel sur l'évangile du jour ou sur le texte du mois de la revue.

III PERSPECTIVES 2017

Les objectifs pour 2017 tiennent compte des réflexions de 2016, année pendant laquelle les objectifs ont été remplis, ils ont pour but de poursuivre les chantiers initiés en 2016 et d'y adjoindre de nouvelles initiatives, afin d'améliorer le fonctionnement et de garantir la réussite des projets des équipes.

- Organisation d'une formation aux statistiques en région
- Poursuite des célébrations pour les 400 ans avec l'élaboration d'un plan média national et régional.
- Projet d'agrandissement du foyer d'hébergement d'Antibes
- Poursuite de la recherche de financement
- Promotion de la campagne de recrutement au niveau national.
- Renouvellement du label IDEAS